

<https://www.pressegauche.org/Pour-mettre-fin-au-lockout-chez-ABI-Les-Metallos-veulent-demander-l-arbitrage>



Pour mettre fin au lockout chez ABI - Les Métallos veulent demander l'arbitrage

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 22 février 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

BÉCANCOUR, QC, le 22 févr. 2019 - La Section locale 9700 des Métallos a annoncé ce matin qu'elle proposera à ses membres réunis en assemblée générale samedi de soumettre le différend entre ABI et le syndicat au jugement d'un arbitre, et ce, en suivant une procédure accélérée.

« Nous allons demander demain à nos membres de nous donner le mandat de demander que le différend soit soumis à un processus d'arbitrage. Si nos membres nous en donnent le mandat, nous demanderons une procédure d'arbitrage accélérée où chacun pourrait plaider son point de vue et au terme duquel les parties seraient tenues par la décision de l'arbitre. Cela nous apparaît une issue réelle à ce lockout qui a trop duré », explique le président de la section locale 9700, Clément Masse.

Le gouvernement du Québec a le pouvoir de nommer un arbitre si les deux parties, soit le syndicat et la compagnie, y consentent. Ce faisant, l'arbitre entendrait les points de vue des parties et définirait lui-même le contenu de la nouvelle convention collective. Les parties qui consentent à un arbitrage sont tenues d'en accepter le résultat.

« Depuis le début, nous avons toujours répété que nous souhaitons arriver à une entente négociée entre les parties. Force est de constater que l'impasse persiste, l'employeur ayant annulé la semaine dernière les journées de négociation prévues. Le ministre a suggéré hier de soumettre aux deux parties une hypothèse de règlement. Ce processus nous apparaît aléatoire puisque rien ne garantit que l'employeur l'accepterait. Lorsqu'on connaît la mauvaise foi dont a fait preuve l'employeur depuis le début de ce conflit, nous craignons de nous retrouver à nouveau devant un mur, avec une hypothèse qui ne tiendrait pas la route. Nous allons demander demain à nos membres s'ils sont prêts à prendre le risque de s'en remettre au jugement d'un arbitre », conclut Clément Masse.

Les 1030 travailleurs et travailleuses d'ABI sont en lockout depuis le 11 janvier 2018, jetés à la rue par Alcoa et Rio Tinto. Les négociations achoppaient sur le financement du régime de retraite et le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'oeuvre. On apprenait mercredi que le conflit a causé des pertes financières à Hydro-Québec de 165 millions en 2018.